

**Programme communal de développement rural
Commune de Olné**

Partie IV – Projets

Fiches projets – LOT III



Ce document est imprimé
sur du papier bénéficiant du label
"FSC Mixed Sources"
et des certifications suivantes :
ISO 9001, ISO 14001

TABLE DES MATIÈRES

III.1. Création d'une entreprise de travail adapté de type ferme didactique valorisant le savoir-faire de l'agriculteur.....	3
III.2. Création d'un potager collectif de fruits et légumes oubliés.....	5
III.3. Construction d'un atelier rural à destination des entreprises locales, abritant un marché couvert.....	7
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.....	9
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.....	11
III.6. Création de logements pour seniors.....	13
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.....	15
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olné.....	17
III.9. Aménagement d'un espace public entre le village d'Olné et le hameau de Froidbermont.	19
III.10. Construction d'une unité de bio-méthanisation, développement de la cogénération,	21
III.11. Création d'un centre d'interprétation de la vie rurale.....	23
III.12. Mise en valeur du hameau de Gelivaux.....	25
III.13. Mise en service d'un bus multi-services.....	27
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.....	29
III.15. Création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction.....	31
III.16. Création d'un sentier des sensations et des découvertes.....	33
III.17. Mise en place d'une agence de développement local.....	35
III.18. Élaboration d'un plan d'actions menant à la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz.	37
III.19. Organisation de rencontres festives et de rencontres de quartier.....	39
III.20. Mise en place d'un projet « land art ».....	41
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.....	43

III.22. Valorisation et exploitation des ressources hydrauliques de la commune.....	45
III.23. Réalisation d'un guide olnois d'information, de conseils et de sensibilisation à l'intégration des constructions.....	49
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.....	51
III.25. Mise en place d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les vergers existant et création de vergers conservatoires.....	53

III.1. CRÉATION D'UNE ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉ DE TYPE FERME DIDACTIQUE VALORISANT LE SAVOIR-FAIRE DE L'AGRICULTEUR.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet vise :

- la production de produits agricoles (exploitation à taille humaine);
- la création d'un potager collectif à l'ancienne (cf. Projet III.2.) ;
- la création d'un verger conservatoire (cf. Projets I.8. et III.26.) ;
- l'organisation d'activités didactiques (cf. Projet II.3.) ;
- la vente et la valorisation des produits, et leur insertion dans une entreprise de type travail adapté ;
- la reconnaissance du lieu par la population, en tant qu'espace de rencontres ;
- ...

Le développement d'une entreprise de travail adapté est à associer à ce projet, en coordination avec le CPAS. Cette entreprise, outre la vente et la valorisation des productions pourrait proposer des activités diversifiées telles que des services aux personnes âgées, l'entretien de vergers conservatoires, etc...

La création d'un établissement HORECA et d'une vitrine des produits du terroir pourraient également être envisagés en lien avec la ferme didactique.

La fréquentation de la ferme didactique par les enfants d'une part mais aussi par les habitants et par les touristes est à considérer et à mettre en lien avec le projet II.11. relatif à la promotion du tourisme.

La bibliothèque pourrait également participer au projet.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages	X	Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers	X		
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

C'est un des membres de la CLDR qui a soumis le projet à la commission, sur l'exemple de la ferme des Pilifs basée à Bruxelles. Le projet a rencontré les faveurs de la CLDR. Il devra être adapté à l'échelle du territoire.

Plusieurs réunions ont eu lieu entre les acteurs privés et la commune ainsi que la SAW-B (fédération des entreprises d'économie sociale) et l'Entreprise de Travail Adapté Les Gaillettes. En outre, la ferme Nos Piliifs à Bruxelles a été visitée fin 2010 afin d'alimenter les réflexions.

Le projet est en lot III car les porteurs privés pressentis à ce stade ne pourront se lancer avant 3 ou 4 ans.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet global s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement et permet de concilier ruralité et modernité. Le projet permet de mettre l'accent sur les activités du monde rural agricole, sur les caractéristiques paysagères du bocage. Il permet également un développement économique et la dynamisation des modes de rencontres. Par ailleurs, le projet permet à chacun de trouver une place dans la société, par la création d'une entreprise de travail adapté ou d'insertion, connexe aux activités de la ferme.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Les objectifs visés sont multiples : « valoriser le patrimoine » (patrimoine agricole traditionnel), « valoriser et renforcer la qualité paysagère » (plantation d'un verger, entretien du bocage), « améliorer les dynamiques de rencontre », « augmenter et diversifier les activités économiques et les services »,

III.2. CRÉATION D'UN POTAGER COLLECTIF DE FRUITS ET LÉGUMES OUBLIÉS.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit de créer un potager traditionnel, mettant les fruits et légumes oubliés (panais, topinambour, rutabaga, ...) en avant. L'entretien du potager sera envisagée de manière collective et respectueuse de l'environnement.

La création de ce potager peut être envisagée avec l'aide du CPAS, du cercle horticole olnois ou d'autres associations. La bibliothèque propose d'également participer au projet.

Le projet de potager collectif peut être mis en lien avec le projet d'entreprise de travail adapté lié à la création d'une ferme didactique (Projet III.1) ainsi qu'avec la création d'un parcours didactique entre le village et les Fosses (Projet II.3.).

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers	X		
Le tour d'Olné			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Il s'agit d'un projet proposé lors du groupe de travail relatif au patrimoine.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet permet de (re)découvrir le savoir agricole ancestral et de le mettre en pratique avec les connaissances actuelles de l'agriculture biologique. Il s'agit également de créer un espace collectif de convivialité, de partage et d'échange de savoirs-faire.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Les objectifs visés sont multiples : « valoriser le patrimoine », « améliorer les dynamiques de rencontre », « améliorer l'état de l'environnement ».

III.3. CONSTRUCTION D'UN ATELIER RURAL À DESTINATION DES ENTREPRISES LOCALES, ABRITANT UN MARCHÉ COUVERT.

1. DESCRIPTION DU PROJET

D'une part, ce projet vise à permettre à des petites entreprises de louer un espace modulable dans un bâtiment voué aux activités économiques.

Il s'agit donc, pour la commune, de mettre un tel bâtiment à disposition des jeunes entreprises locales ou des entreprises en voie d'expansion, via un contrat de location pour une durée déterminée. La création d'un bureau de services pour aider les indépendants peut également être associée à ce projet.

D'autre part, la création d'un atelier rural devrait permettre la valorisation des produits du terroir par notamment le développement d'un lieu permanent de commercialisation des produits du terroir (marché couvert).

Il s'agira de créer un circuit local dans la commune (ou à une échelle supracommunale) permettant la vente de biens (viande, fruits, etc.) produits par les agriculteurs olnois ou de la région.

Cet aspect du projet est à mettre en relation avec la création d'une vitrine des produits du terroir et avec la création d'un verger conservatoire qui pourrait aboutir au développement d'activités de pressage de pommes et de poires par exemple.

Il faut également inciter les Olnois à acheter les produits locaux (la charte de convivialité pourrait être un vecteur de promotion et d'incitation à la découverte des produits locaux).

La construction d'un atelier rural peut être envisagée, de même que la rénovation d'un bâtiment existant. Le choix du site dépendra notamment de la proximité avec les habitations et les réseaux de communication, afin d'éviter certaines nuisances.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers	X		
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Les animateurs de la Fondation Rurale de Wallonie ont proposé ce projet de construction d'un atelier rural, car celui-ci permet la mise en oeuvre de propositions émises par les membres de la CLDR, tels que la création d'une vitrine des produits du terroir, d'un

marché hebdomadaire, d'une entreprise de travail adapté, l'aménagement du site de Gomelevay,

3. JUSTIFICATION DU PROJET

La mise en place d'un atelier rural permettrait de compléter l'offre proposée par la SPI+ dans l'îlot rural d'entreprises à Belle Maison, et de jouer le rôle de « bâtiment relais ». D'autre part, la commercialisation des produits d'Olne n'est plus possible via les commerces locaux (la boucherie et le petit marché à légumes ont disparu). Il est donc nécessaire de recréer une structure pour y vendre les produits régionaux.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Plusieurs objectifs sont visés par ce projet : « Renforcer l'identité communale », « Valoriser le patrimoine », « Augmenter et diversifier les activités économiques et les services », et éventuellement « établir des synergies transcommunales ». Ce projet peut participer à limiter l'effet d'ortoir en développant de l'emploi et une offre commerciale spécifique et de proximité, favorisant également les rencontres entre habitants.

III.4. AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE RENCONTRE À RIÉSSONSART.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit de créer une place publique de convivialité en aménageant le carrefour entre Riéssonsart et Les Heids, à côté de la plaine de jeux actuelle.

La place devra être aménagée en tenant compte des aspects de sécurité routière et de l'urbanisation future des alentours. Les aménagements pourraient inclure des valves, un petit parking, une aire de pique-nique, un espace de jeux en bois. Les aménagements de la place devront permettre l'organisation de festivités.

Des groupes de travail, impliquant des habitants du quartier de Riéssonsart, devront être organisés afin de préciser le projet. Le périmètre d'étude, en plus de l'espace public actuel, pourrait comprendre l'espace de la plaine de jeux ainsi que les quelques terrains environnants.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers			
Le tour d'Olné	X		

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

L'espace situé à proximité de la plaine de jeux a fait l'objet de suggestions d'aménagements lors d'une visite de terrain avec les membres de la CLDR.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Excepté la plaine de jeux et le terrain de pétanque, Riéssonsart ne compte pas d'espace de convivialité permettant l'organisation de festivités.

Le potentiel foncier est encore important à l'heure actuelle à Riéssonsart. L'arrivée future de nouveaux habitants nécessitera la création de nouveaux espaces de rencontre, de convivialité et de festivités, permettant d'enrayer l'effet « commune dortoir » et de développer un sentiment d'appartenance à la commune, surtout dans ce quartier excentré.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

La création d'espaces de rencontre vise les objectifs suivants : « renforcer l'identité communale et favoriser les échanges entre le village et les hameaux » et « améliorer les dynamiques de rencontres ».

III.5. AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON DE VILLAGE À RIÉSSONSART.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit d'aménager des locaux, pour y permettre les réunions en petits groupes, ou l'utilisation comme dépôt de matériel, en vue de développer le tissu associatif et les relations de voisinage.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers			
Le tour d'Olne	X		

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Les animateurs de la Fondation Rurale de Wallonie ont proposé ce projet de maison de village à Riéssonsart.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Il s'agit de recréer des liens sociaux et des relations de voisinage dans ce quartier résidentiel de la commune, afin de limiter l'effet « dortoir ». Rappelons que Riéssonsart est la partie la plus peuplée de la commune mais qu'elle ne dispose que de peu d'espaces de rencontre.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit principalement d'améliorer les dynamiques de rencontre. Il s'agit également de renforcer l'identité communale en valorisant la vie associative.

III.6. CRÉATION DE LOGEMENTS POUR SENIORS.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit de créer des logements adaptés aux seniors. Il peut s'agir de logements groupés ou d'une résidence services,

Le hameau de Saint-Hadelin, deuxième pôle de la commune, a été retenu afin d'équilibrer le territoire (le village d'Olne devant bénéficier d'un projet de logements intergénérationnels programmé en lot II).

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief	X	Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers			
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Déjà lors des consultations de la population, la problématique du manque de logements adaptés aux seniors avait été signalée. Le risque de départ des seniors vers d'autres communes a été perçu comme une menace pour le développement par les membres de la CLDR. La création de logement pour seniors a été abordée lors de groupes de travail et en réunion de CLDR.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet vise à permettre à la population locale de rester sur le territoire et à maintenir un équilibre dans la composition de la population.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Le premier objectif visé est « d'offrir des logements répondants aux besoins de la population » en amenant une nouvelle offre en logements adaptés aux seniors.

III.7. AMÉNAGEMENT DU SITE DE VIEUX-SART.

1. DESCRIPTION DU PROJET

En 2019, les 35 ha de la carrière du Bay-Bonnet feront partie du domaine communal.

L'aménagement des terrains connexes à la carrière devra faire l'objet d'une réflexion, tenant compte de la fréquentation future de la carrière du Bay-Bonnet par le public.

L'aménagement du site du Vieux-Sart sera réalisé en tenant compte notamment de la présence d'un monument à valoriser, de la ferme de la Basse à proximité, d'une doline et de la problématique des eaux usées.

Une grande partie du site est localisée sur terrains privés, avec droit de préemption. La commune pourrait donc acheter ces terrains après l'exploitation de la carrière. Il s'agira par la suite de nettoyer le chantoir et de débroussailler la ferme de la Basse afin de valoriser le point de vue depuis le Monument du Vieux-Sart, ...

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	X
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst	X	Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie	X	Liaison à Gomelevay	
Les vergers			
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

C'est lors d'une visite de terrain avec les membres de la CLDR que le projet d'aménagement du site de Vieux-Sart a émergé.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet est à mettre en lien avec la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet. Il s'agit de profiter des opportunités liées au droit de préemption sur les terrains connexes à la carrière pour créer un projet global, valorisant les éléments remarquables existants à proximité de la carrière (Monument du Vieux-Sart, site karstique, ferme de la Basse). Signalons également que le site du Vieux-Sart présente une localisation intéressante, directement en lien avec une boucle de promenade thématique.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

En lien avec le réaménagement de la carrière du Bay-Bonnet, il s'agit de valoriser le patrimoine, de renforcer la qualité paysagère, d'améliorer l'état de l'environnement, d'établir des synergies transcommunales, d'améliorer les dynamiques de rencontre, de diversifier les activités économiques par le développement d'un tourisme doux, ...

III.8. AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON DE VILLAGE À OLNE.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Comme mentionné dans le projet de PCA sur le site de la Falise (cf. Lot I), il est nécessaire de prévoir des équipements communautaires permettant de répondre aux besoins en locaux pour les mouvements de jeunesse et les associations villageoises, le bâtiment des Montagnards devant probablement être démolie dans le futur, étant donné son état actuel.

Le projet d'aménagement d'une maison de village pourrait répondre à ce besoin.

Il s'agit d'aménager des locaux, pour y permettre les réunions en petits groupes, ou l'utilisation comme dépôt de matériel, en vue de développer le tissu associatif.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst	X	Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	X
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers			
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Le projet a émergé lors du groupe de travail consacré aux dynamiques de rencontre. La fréquentation actuelle de la salle des Montagnards par des associations, et sa démolition future ont orienté la réflexion vers les besoins en locaux destinés aux associations.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Il s'agit de lutter contre l'effet dortoir en aidant les associations de la commune à organiser leurs activités.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit principalement d'améliorer les dynamiques de rencontre. Il s'agit également de renforcer l'identité communale en valorisant la vie associative.

III.9. AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC ENTRE LE VILLAGE D'OLNE ET LE HAMEAU DE FROIDBERMONT.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Actuellement, ce sont des terrains libres d'urbanisation, face au cimetière, qui marquent la transition entre le village d'Olne et le hameau de Froidbermont. Le projet vise à terme à aménager un espace public de transition entre les deux entités.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers	X		
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

La question de la transition entre Olne et Froidbermont a été abordée dans le schéma de structure communal.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

L'aménagement d'un espace public de transition se justifiera particulièrement en cas d'urbanisation des terrains libres. Il s'agira d'établir une relation entre les deux entités tout en respectant leurs identités propres. La participation de la CLDR et des habitants dans l'aménagement des espaces publics facilite leur appropriation par la population.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit de renforcer l'identité communale et de favoriser les échanges entre le village et les hameaux. Il s'agit également d'améliorer les dynamiques de rencontre.

III.10. CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE BIO- MÉTHANISATION, DÉVELOPPEMENT DE LA COGÉNÉRATION, ...

1. DESCRIPTION DU PROJET

a. Construction d'une unité de bio-méthanisation

Le projet consiste en la construction et la mise en oeuvre d'une infrastructure de biométhanisation afin de valoriser les biomasses agricoles produites principalement sur le territoire communal, pour satisfaire le maximum des besoins énergétiques du domaine communal. Le biogaz produit sera valorisé dans un module de cogénération qui produit simultanément de l'électricité et de la chaleur.

Une étude de faisabilité devra préalablement être réalisée.

Les besoins énergétiques du domaine communal et le potentiel énergétique de la biomasse disponible devront être analysés. L'étude tiendra compte de l'intérêt porté par les agriculteurs au projet ainsi que sa viabilité économique. Le concept technique devra être affiné en termes de dimensionnement et de localisation de l'unité de bio-méthanisation, notamment.

Ce projet permet d'établir un partenariat entre agriculteurs, Commune et habitants.

b. Développement de la cogénération

Le développement de la cogénération peut-être envisagé indépendamment de l'unité de bio-méthanisation.

Le principe de la cogénération est de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité. Grâce à cette production combinée, les pertes d'énergie se réduisent de manière significative. L'étude de faisabilité traitera également des aspects liés à la mise en place d'une unité de cogénération.

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Lors des premières consultations de la population, les habitants ont mentionné leur intérêt pour les problématiques liées à l'énergie. Le développement des énergies alternatives et la mise en place d'un système de cogénération avait notamment été cités. Les membres de la CLDR poursuivent la réflexion et visent à assurer l'autonomie énergétique de la commune au maximum. Ce projet permet d'y contribuer.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet s'inscrit dans la démarche de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de la production et de la consommation d'énergie renouvelable s'inscrivant dans les politiques de développement durable, de lutte contre l'effet de serre, et de diminution des dépenses énergétiques.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit de « promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser aux économies d'énergie », en développant la complémentarité entre la Commune, les citoyens et les agriculteurs pour tendre vers une autonomie énergétique de la commune.

III.11. CRÉATION D'UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VIE RURALE.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le centre d'interprétation regroupera les fonds d'histoire du patrimoine, des arts, les anciens métiers (travail de la laine, culture des cardères à foulons, anciens moulins, clouteries, carrières, ...).

La plantation d'une parcelle de cardères à foulons pourrait être envisagée.

Des collaborations avec les écoles, la bibliothèque, et la Maison du Tourisme du Pays de Herve doivent également être envisagées

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

L'idée de créer un centre de la vie olnoise a été signalée lors de consultations de la population et a également été reprise lors de groupes de travail.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet permet d'inscrire Olné dans une dynamique touristique mettant en valeur ses richesses et son histoire. Il permet également de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie, à la vie de leur commune d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit de renforcer l'identité communale. Il s'agit également de valoriser le patrimoine historique, naturel et bâti. Il faut également citer le développement d'un tourisme doux et l'établissement de synergies transcommunales avec les communes voisines et le Pays de Herve.

III.12. MISE EN VALEUR DU HAMEAU DE GELIVAUX.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le hameau de Gelivaux est entièrement situé en zone agricole au plan de secteur et fait l'objet d'un périmètre RGBSR (Règlement Général pour les Bâtisses en Site Rural).

Le hameau renferme une haute valeur patrimoniale et sa mise en valeur doit être envisagée. Il s'agit de réhabiliter des vergers, de rénover les murs en pierres sèches, de mettre en valeur la mare classée Natura 2000. Il s'agit également d'aménager des aires de croisements pour les véhicules, les voiries étant étroites.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages	X	Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers	X	Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers			
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

C'est lors d'une visite de terrain avec les membres de la CLDR que les différents aspects de ce projet ont été cités.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Gelivaux a récemment été repris dans un périmètre RGBSR, attestant de la grande qualité patrimoniale du hameau. Il est nécessaire de poursuivre la mise en valeur des richesses traditionnelles de Gelivaux par des actions communales et des actions participatives.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit de valoriser le patrimoine et la qualité paysagère du hameau de Gelivaux et de participer au renforcement de l'identité communale.

III.13. MISE EN SERVICE D'UN BUS MULTI-SERVICES.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit de créer une structure communale mobile, regroupant différents services publics et privés. L'action du bus multiservices doit pallier les problèmes de mobilité et de déplacement que peut rencontrer une personne habitant en zone rurale où les services proposés font défaut. Il s'agit donc de permettre à ces personnes de réaliser leurs démarches administratives, demander des documents et obtenir de l'information.

Le bus peut abriter des permanences pour divers organismes (FOREM, syndicats, Office de la Naissance et de l'Enfance, Centre Public d'Action Sociale, mutuelle, ...), proposer un accès à internet, vendre des tickets SNCB – TEC, proposer des services postaux, faciliter le commerce de détail, participer au développement de groupements d'achat (par exemple en soutien aux producteurs locaux),

Enfin, il serait intéressant que le projet prévoit l'achat d'un véhicule électrique, fonctionnant avec des panneaux photovoltaïques.

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Le projet a été mentionné lors d'un groupe de travail relatif à la mobilité.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Le réseau de transports en commun est peu développé à Olné. Certains habitants ont donc difficilement accès aux services à la population. Le bus multi-services pourrait apporter une réponse à ces deux problématiques.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Le projet vise à améliorer l'accessibilité aux services.

III.14. RÉHABILITATION DE LA CARRIÈRE DU BAY-BONNET.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit de mener les travaux de réaménagement de la carrière du Bay-Bonnet, selon le programme qui aura été déterminé par le groupe de réflexion en lot I. Il s'agit également d'assurer une bonne gestion du site, son entretien, sa promotion.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief	X	Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	X
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie	X	Liaison à Gomelevay	
Les vergers			
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Lors des consultations des habitants, la réhabilitation des carrières afin qu'elles deviennent des atouts et non des « boulets » avait été citée. Le projet a été mentionné à plusieurs reprises dans des groupes de travail.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

La carrière du Bay-Bonnet représente, sans conteste, un important potentiel pour le développement de la commune d'Olne, tant en ce qui concerne la valorisation du patrimoine naturel (écologique et paysager), la sensibilisation aux domaines de l'écologie et de la géologie, l'utilisation du site pour l'organisation d'événements, la mise en relation avec le réseau de balades, le développement d'un tourisme doux, ...

Signalons également que ce projet rejoint les options du schéma de structure communal.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Ce projet est un projet global qui vise plusieurs objectifs. Il s'agit de valoriser le patrimoine, de renforcer la qualité paysagère, d'améliorer l'état de l'environnement, d'établir des synergies transcommunales, d'améliorer les dynamiques de rencontre, de diversifier les activités économiques par le développement d'un tourisme doux, ...

III.15. CRÉATION D'UNE MAISON DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE, DE LA CONSTRUCTION.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit de créer une structure de sensibilisation et d'information dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de la construction, pour le grand public. Cette structure permettra d'exposer des techniques, des matériaux.

Des conférences pourront y être réalisées, etc...

La création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction doit être envisagée comme un projet intercommunal avec l'asbl Pays de Herve Futur comme partenaire, par exemple.

Le bâtiment abritant la structure, que ce soit une nouvelle construction ou une rénovation, se devra d'être exemplaire.

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Lors du groupe de travail portant sur la thématique de l'énergie, la création d'une « maison de l'énergie » comme lieu représentatif et lieu d'organisation de conférences, ateliers, etc. a été citée.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet s'inscrit dans la politique actuelle du développement durable, notamment les aspects liés à l'économie d'énergie et à la prise en compte de l'environnement, dans le domaine de la construction et par le grand public.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit de promouvoir les énergies renouvelables, sensibiliser aux économies d'énergies et améliorer l'état de l'environnement.

III.16. CRÉATION D'UN SENTIER DES SENSATIONS ET DES DÉCOUVERTES.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Ce sentier devra permettre d'appréhender le paysage par la vue mais également par les autres sens (toucher, matières, odeurs, variations des lumières, ambiances, ...) qui permettent de ressentir le paysage d'une autre manière. Il s'agit non seulement de regarder mais également d'être plongé dans le milieu.

Le projet vise à développer la connaissance du paysage et sensibiliser la population d'une manière originale. Le projet de sentier des sensations peut également constituer un point d'attrait touristique. Son aménagement pourrait être mis en lien avec des projets d'interventions d'artistes d'une part et des structures éphémères proposées dans le cadre du projet de « land art », d'autre part.

La création d'un sentier des sensations pourra être accompagnée de la réalisation d'un document didactique.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief	X	Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage	X	Le chemin des Escaliers	
Les paysages	X	Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers	X	Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre	X	Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst	X	Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages	X	Liaison à Falise	
La géologie	X	Liaison à Gomelevay	
Les vergers	X		
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Lors des consultations de la population le souhait de mieux exploiter le patrimoine rural extraordinaire et la beauté paysagère en termes de visibilité extérieure avait été exprimé. Le projet de sentier des sensations a émergé lors du groupe de travail consacré à la thématique du paysage. Une des personnes ressource a en effet fait remarquer que la notion de paysage est basée sur l'image mais que d'autres approches sont à considérer en rapport avec les autres sens.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

L'implantation d'un projet land art permet de valoriser le paysage en l'inscrivant dans une nouvelle dynamique, conciliant ruralité et modernité, et permettant le développement d'un tourisme doux.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Le projet a pour objectifs directs la valorisation du patrimoine et du paysage. Il s'agit d'inciter la population et les visiteurs à comprendre le milieu. Le caractère original du projet pourrait participer au développement d'une offre touristique.

III.17. MISE EN PLACE D'UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.

1. DESCRIPTION DU PROJET

L'agence de développement local, éventuellement créée avec une ou plusieurs communes voisines (Pepinster, Herve, Soumagne,...) aura pour mission principale de :

- réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local ;
- initier et animer ce partenariat qui associe les pouvoirs publics, les secteurs privé et associatif sur le territoire de la commune ou des communes associées ;
- identifier la nature des besoins et des potentialités locales en tenant compte des aspects économiques et de la création d'emplois ;
- déterminer, dans le plan d'actions, les objectifs prioritaires et mettre en œuvre ceux-ci ;
- susciter et coordonner les actions partenariales définies dans le plan d'actions ;
- utiliser prioritairement les ressources et le savoir-faire en vue de développer les capacités d'entreprises du territoire communal et de maintenir ou développer l'emploi durable ;
- participer au réseau des A.D.L. afin de contribuer aux échanges de connaissances et de bonnes pratiques acquises et appliquer celles-ci sur le territoire communal ;
- articuler le développement local avec les autres outils et organes de développement territorial (maison du Tourisme du pays de Herve par ex.).

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Ce projet a été proposé en fin d'élaboration du PCDR par les Agents de développement de la FRW à la CLDR. Cette dernière qui a confirmé l'intérêt de la fiche projet et a décidé de le mettre en lot III.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

La création du de l'îlot rural d'entreprises à Belle-Maison, l'absence de structure et/ou d'infrastructure à vocation touristique sur le territoire communale, la volonté de soutenir les producteurs locaux, de créer une activité liée au maraîchage au centre du village, de développer l'agroforesterie,... sont autant de raisons qui justifient l'intérêt pour la création d'une ADL. Toutefois, vu la taille de la Commune, cette agence sera créée en association avec au moins une commune voisine.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit d'augmenter et diversifier les activités économiques et les services, et d'établir des synergies transcommunales.

III.18. ÉLABORATION D'UN PLAN D' ACTIONS MENANT À LA RÉHABILITATION DE LA CARRIÈRE DE FORÊT-TROOZ.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit d'étudier les possibilités de réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz, actuellement exploitée par la société Holcim. Il s'agit également d'entamer les travaux de réhabilitation, en tenant compte notamment des aspects liés à la valorisation écologique et paysagère du site, à la sécurisation des accès au site,

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vausale	
La biologie et les échaliers	X	Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers	X		
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Lors des consultations des habitants, la réhabilitation des carrières afin qu'elles deviennent des atouts et non des « boulets » avait été citée. Le projet a été mentionné à plusieurs reprises dans des groupes de travail.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Il est important de considérer le potentiel des sites des carrières au terme de leur exploitation. L'aménagement des sites des carrières constitue un enjeu important pour la commune afin d'assurer une cohérence dans l'aménagement du territoire et le développement communal et d'éviter le développement anarchique des sites.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit de valoriser le patrimoine, de renforcer la qualité paysagère, d'améliorer l'état de l'environnement, d'établir des synergies transcommunales, ...

III.19. ORGANISATION DE RENCONTRES FESTIVES ET DE RENCONTRES DE QUARTIER.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit d'une part d'organiser des fêtes annuelles dans les hameaux et de soutenir les petites fêtes de quartier. Diverses animations seront envisagées, comme par exemple la création d'une histoire théâtrale dans les rues.

Il a notamment été proposé d'acquérir un chapiteau communal à disposition des associations. On peut également citer la construction d'une structure amovible, démontable/déplaçable qui permettrait de faciliter les initiatives avec matériel commun aux associations (ex : barbecue sur remorque, ...). Enfin, il faut aussi envisager la mise à disposition d'un lieu de dépôt accessible aux associations.

D'autre part, il s'agit de redynamiser les comités de quartier existants et d'en créer pour les quartiers qui n'en disposent pas. Les comités de quartier sont des relais entre les habitants et le Collège.

Enfin, il s'agit également de soutenir les initiatives privées telles que les barbecues de quartier, les activités de dépollution, les fêtes locales, ...

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Lors des consultations de la population, le souhait de soutenir des fêtes de quartier et de créer des moments de rencontre dans les hameaux avait déjà été évoqué, de même que multiplier les rencontres entre hameaux.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet vise à limiter l'effet dortoir et à impliquer les habitants dans la vie de leur commune.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit clairement « d'améliorer les dynamiques de rencontre » et de « renforcer l'identité communale et favoriser les échanges entre le village et les hameaux ».

III.20. MISE EN PLACE D'UN PROJET « LAND ART ».

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le « land art », « art paysager », correspond à la réalisation d'une intervention artistique dans la nature. Les oeuvres réalisées s'inscrivent dans la mémoire du lieu.

Le schéma de structure repère des « espaces de mise en oeuvre paysagère ». Des interventions d'artistes de type sculptures ou cadrages de vues peuvent y être envisagées, en privilégiant l'utilisation de la végétation et des matériaux naturels dans les réalisations.

L'organisation d'événements peut également être envisagée en relation avec un projet de land art de manière à exploiter un potentiel touristique et de sensibiliser à cette approche du paysage.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief	X	Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage	X	Le chemin des Escaliers	
Les paysages	X	Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers	X	Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst	X	Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages	X	Liaison à Falise	
La géologie	X	Liaison à Gomelevay	
Les vergers	X		
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Lors des consultations de la population le souhait de mieux exploiter le patrimoine rural extraordinaire et la beauté paysagère en termes de visibilité extérieure avait été exprimé.

Par ailleurs, certaines options du schéma de structure, dans lequel les aspects liés au paysage prennent une place prépondérante, incitent à utiliser le paysage en tant qu'outil pour développer la connaissance du paysage et sensibiliser la population locale et extérieure, en proposant de mettre en scène le paysage par des interventions ponctuelles et éphémères.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

L'implantation d'un projet land art permet de valoriser le paysage en l'inscrivant dans une nouvelle dynamique, conciliant ruralité et modernité. Le projet land art permet également de créer une dynamique touristique à caractère événementiel.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Le projet a pour objectifs directs la valorisation du patrimoine et du paysage. Le caractère événementiel du projet pourrait participer à l'amélioration des dynamiques de rencontre, et au développement d'une offre touristique limitée dans le temps. Des synergies transcommunales pourraient également être développées autour du projet.

III.21. RÉALISATION D'UN DOSSIER DE PCA-R OU DE SAR EN VUE D'UN AMÉNAGEMENT COHÉRENT ET GLOBAL DU SITE DE GOMELEVAY, SITUÉ EN ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MIXTE AU PLAN DE SECTEUR.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Ce site est situé dans la continuité du village de Nessonvaux et est longé d'une part par la RN61 et d'autre part par la Vesdre. Il constitue une porte d'entrée dans l'espace urbanisé de la Vallée, et c'est le seul espace urbanisable en contact avec la Vesdre de la commune (avec Moirivay et la carrière de Forêt-Trooz).

L'ensemble du site est repris en zone d'activité économique au plan de secteur. L'article 30 du CWATUPE spécifie que « *la zone d'activité économique mixte est destinée aux activités d'artisanat, de service, de distribution, de recherche ou de petite industrie* ».

Le site présente cependant des opportunités pour l'accueil d'autres fonctions et un aménagement global peut être envisagé en intégrant les divers aspects du développement durable. A proximité du village de Nessonvaux (et de son offre en commerces et services), d'une ligne de bus, dans un cadre agréable le long de la Vesdre, il pourrait en effet accueillir du logement (organisé de manière mixte, logements privatifs, locatifs, intergénérationnels, ...), compatible avec une activité de type artisanal.

Le développement d'un espace de loisirs et de détente ainsi que le développement d'une liaison pour les modes doux vers Nessonvaux et Goffontaine pourraient également être envisagés pour valoriser le contact avec la Vesdre, avec une approche supracommunale. Enfin, le site présente un potentiel didactique intéressant, sur le patrimoine industriel, la centrale hydroélectrique, le cours d'eau.

Actuellement, plusieurs possibilités peuvent être envisagées pour permettre l'installation de fonctions autres que celles citées à l'article 30 du CWATUPE : réaliser un plan communal d'aménagement révisant le plan de secteur (PCA-R, cf. article 48 du CWATUPE et suivants) ou déterminer un site à réaménager (SAR, cf. article 167 du CWATUPE et suivants).

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre	X	Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	X
Les vergers			
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Les particularités du site ont été identifiées lors de l'élaboration du schéma de structure. Lors d'une visite de terrain, les membres de la CLDR ont pu mesurer tout le potentiel que présente cette zone, notamment pour le développement de fonctions autres que l'activité économique.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Les habitants, les autorités communales et l'auteur de programme ont soulevé les besoins en matière de mixité de logements. Il est nécessaire de créer des logements de petite taille, des logements abordables de type acquisitif et de type locatif, des logements pour seniors, des logements pour jeunes, des logements intergénérationnels, La localisation du site du Gomelevay est optimale pour l'implantation de tels logements : à proximité des commerces et services de Nessonvaux, à proximité d'une route nationale, à environ 1 km de la gare de Nessonvaux, dans un cadre naturel agréable en bord de Vesdre.

Le contact avec la Vesdre constitue une opportunité de développement pour le site du Gomelevay, pour la commune et également pour les communes voisines de la Vallée, avec par exemple l'intégration d'une aire de loisirs/détente à l'aspect didactique à un réseau de voies lentes intercommunal. Le site du Gomelevay, par sa situation dans la Vallée de la Vesdre présente dès lors un potentiel touristique.

Enfin, la présence de la centrale électrique constitue un élément important de sensibilisation à la production d'énergies renouvelables. Des synergies pourraient être développées par la construction de bâtiments exemplaires, à faible consommation d'énergie.

Le site est cependant concerné par un aléa d'inondation moyen. Il est dû à la canalisation des eaux de la Vesdre par la route lors de débordements.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Les objectifs visés par ce projet global sont les suivants :

- « Valoriser le patrimoine »
- « Promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser aux économies d'énergie »
- « Améliorer l'état de l'environnement »
- « Etablir des synergies transcommunales »
- « Offrir des logements répondant aux besoins de la population »
- « Augmenter et diversifier les activités économiques et les services »

III.22. VALORISATION ET EXPLOITATION DES RESSOURCES HYDRAULIQUES DE LA COMMUNE.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Exploiter les ressources hydrauliques nombreuses sur la commune :

- construire une microcentrale sur la Vesdre en utilisant le dénivelé entre Olne et la Vesdre
- utiliser les nombreux ruisseaux et moulins pour fournir la commune en électricité

Le réseau hydrographique peut constituer une source d'énergie. La centrale hydroélectrique privée de M. Gamby en est un exemple.

La dénivelée de 60 m entre Olne et Vesdre pourrait être mise à profit : création d'une centrale avec conduite forcée : à étudier (voir si débit suffisant). Cette idée pourrait être financée via le tiers investisseur : pourquoi pas des Olnois.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief	X	Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre	X	Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages		Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers			
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

C'est lors de l'organisation d'un groupe de travail sur la thématique de l'énergie que ce projet a émergé.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Historiquement la commune d'Olne est caractérisée par des moulins et des biefs sa position par rapport à la Vesdre est intéressante.

Le marché énergétique actuel stimule des innovations technologiques dans le domaine de la petite hydroélectricité, qui permettent de disposer de machines adaptées aux petites puissances (sites non équipés). La politique régionale des Certificats Verts tend à soutenir les investissements dans le domaine des énergies renouvelables et principalement dans la production d'énergie électrique verte.

En outre, la production d'énergie hydroélectrique constitue une filière intéressante de production d'énergie verte, sachant qu'aucun site n'est susceptible de recevoir des éoliennes à Olne.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit de promouvoir les énergies renouvelables.

III.23. RÉALISATION D'UN GUIDE OLNOIS D'INFORMATION, DE CONSEILS ET DE SENSIBILISATION À L'INTÉGRATION DES CONSTRUCTIONS.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Ce guide doit permettre aux propriétaires, aux candidats bâtisseurs, aux architectes, aux entrepreneurs de comprendre les caractéristiques du bâti olnois traditionnel, en vue de s'en inspirer lors de nouvelles constructions ou de rénovations, tout en permettant des innovations en matière d'urbanisme et d'architecture. Les aspects relatifs aux développement durable seront également pris en compte.

Le guide comprendra des conseils pour l'intégration des constructions et l'aménagement de leurs abords, dans le paysage du Pays de Herve.

Le guide sera réalisé sur base de documents existants tels que le RGBSR, ou le SSC (en cours de finalisation) et sera conçu de manière à pouvoir être compris du grand public. Il s'agira en outre d'un guide pratique destiné aux professionnels lors de la conception de projets à Olne.

Des actions de promotion du guide devront également être envisagées.

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Lors des réunions de consultation des habitants, le souci de cadrer le développement urbanistique a été signalé, notamment en vue de préserver les paysages de la commune. Par ailleurs, certains ont signalé l'importance de faire évoluer la construction en accord avec les préoccupations énergétiques actuelles, et de permettre des innovations en matière d'urbanisme, tout en respectant les espaces.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Il s'agit de réaliser un document accessible et pratique destiné aussi bien au grand public qu'aux professionnels, dans le but de promouvoir et conserver une certaine qualité du cadre de vie, tout en permettant le développement communal.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Les objectifs visés sont ceux de « renforcement de l'identité communale », de « valorisation du patrimoine » et de « valorisation de la qualité paysagère ».

III.24. ORGANISATION D'UNE RÉFLEXION INTERCOMMUNALE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ POUR AMÉLIORER LES LIAISONS ENTRE OLINE ET LES COMMUNES VOISINES.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit de réaliser un Plan InterCommunal de Mobilité avec les communes environnantes, qui permettra d'identifier les principaux problèmes et de proposer des pistes d'action.

Il s'agit également de développer le réseau de modes doux à Olne et de permettre sa connexion avec le RAVeL de la ligne 38 (Chaufontaine-Plombière) afin notamment d'affirmer le lien avec le Pays de Herve et la Maison du Tourisme.

Enfin, il s'agit de mieux signaler la commune d'Olne au départ des communes voisines et d'améliorer les accès à Olne. Olne est, en effet, enclavée par rapport aux routes nationales d'importance (la N61 à Trooz et la N621 à Soumagne). Ce projet permet d'améliorer la visibilité de la commune d'Olne depuis les communes voisines.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utiles

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	X
Les oiseaux du bocage		Le chemin des Escaliers	X
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	X
La biologie et les échaliers		Le chemin de Vieux-Sart	X
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	X
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	X
Bocages et paysages		Liaison à Falise	X
La géologie		Liaison à Gomelevay	X
Les vergers			
Le tour d'Olne			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Plusieurs suggestions ont été amenées lors d'un groupe de travail sur la mobilité. Le schéma de structure communal propose également plusieurs pistes de réflexions.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

La commune d'Olne est enclavée par rapport aux grands réseaux structurants (voiries et chemin de fer) mais n'est pas desservie par ces derniers. La desserte en transports en commun est jugée insuffisante. Pour être cohérente, la politique de mobilité doit être menée en partenariat avec les communes voisines.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Il s'agit d'améliorer la mobilité et l'accessibilité en développant notamment des actions à l'échelle intercommunale (établir des synergies transcommunales).

III.25. MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS DANS LES VERGERS EXISTANT ET CRÉATION DE VERGERS CONSERVATOIRES.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet vise la replantation d'arbres fruitiers dans les vergers vieillissants et la création de nouveaux vergers (type verger conservatoire), conformément aux résultats de l'étude de faisabilité qui est inscrite en lot I.

Liens avec les boucles thématiques et les liaisons utilitaires

Boucle thématique		Liaison utilitaire	
Les bords de Magne et le Fief		Le chemin du Tilleul	
Les oiseaux du bocage	X	Le chemin des Escaliers	
Les paysages		Le chemin des Demoiselles - Vaussale	
La biologie et les échaliers	X	Le chemin de Vieux-Sart	
La Vesdre		Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard	
Le circuit du karst		Le chemin entre Chinehotte et la Croix-Renard	
Bocages et paysages	X	Liaison à Falise	
La géologie		Liaison à Gomelevay	
Les vergers	X		
Le tour d'Olné			

2. ORIGINE DE LA DEMANDE

Lors des consultations de la population, le souhait de mieux faire connaître les arbres fruitiers (anciennes variétés) des vergers avait été exprimé. Le projet de création de vergers a été proposé lors du groupe de travail relatif au patrimoine. Ce projet est largement plébiscité par la CLDR.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Les vergers font partie intégrante du patrimoine Olnois, pourtant, comme ailleurs dans le Pays de Herve, ils sont en voie de disparition. La valorisation des vergers existants et la création de vergers conservatoires peut participer au maintien de la biodiversité, à la diversification agricole, au développement de produits du terroir, et à la qualité paysagère, typique du Pays de Herve.

4. OBJECTIFS VISÉS ET SYNERGIES

Les objectifs visés sont : « valoriser et renforcer la qualité paysagère », « améliorer l'état de l'environnement », et « augmenter et diversifier les activités économiques ». L'établissement de synergies transcommunales pourrait également être envisagé dans ce projet.

